DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier;
 de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la questionet en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre desparties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment le progrès technique favorise-t-il la croissance économique ?

DOCUMENT 1

Contribution en points de pourcentage à la croissance du PIB (en %), parannée

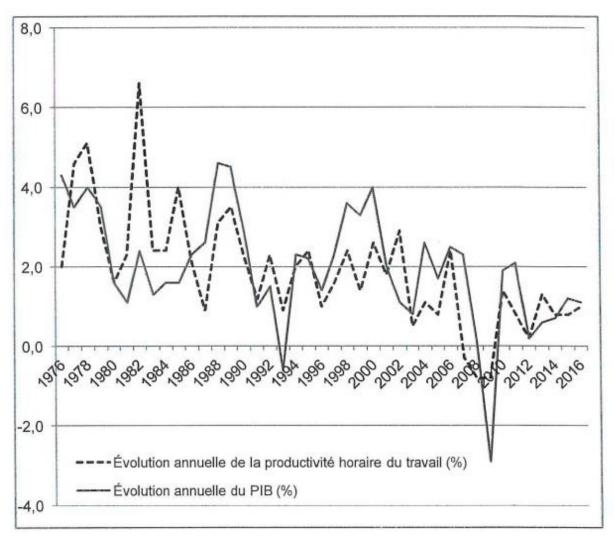
Pays		2016	2017	2018
France	PIB	1,2	2,2	1,8
	Heures travaillées totales	0,6	-0,1	0,2
	Capital	0,7	0,7	0,8
	PGF ¹	-0,1	1,6	0,8
Japon	PIB	0,5	2,3	0,4
	Heures travaillées totales	0,4	0,5	0
	Capital	0,2	0,3	0,2
	PGF	-0,1	1,5	0,2
Corée du sud	PIB	2,9	3,1	2,6
	Heures travaillées totales	0,1	-0,9	-0,6
	Capital	1,3	1,4	1,2
	PGF	1,5	2,6	2,0
Allemagne	PIB	2,2	2,4	0,5
	Heures travaillées totales	0,6	0,8	0,1
	Capital	0,4	0,4	0,4
	PGF	1,2	1,2	0,0

Source: d'après OCDE, 2019.

1 : PGF : Productivité globale des facteurs.

DOCUMENT 2

Taux de croissance du PIB en volume et de la productivité horaire du travail¹ entre 1976 et 2016, en %



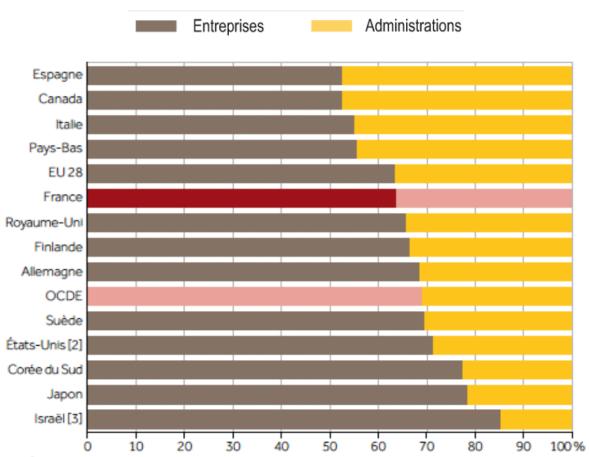
Champ: France.

Source : d'après données OCDE, 2017.

1 : Productivité horaire du travail : Richesse créée par heure de travail.

DOCUMENT 3

Part de la Dépense Intérieure en Recherche et Développement (DIRD) réalisée par les entreprises et les administrations^[1] dans l'OCDE en 2016 (en % du total des dépenses)



- [1] État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif.
- [2] Dépenses en capital exclues (toutes ou en partie).
- [3] Défense exclue (toute ou principalement).

Source : d'après l'OCDE, Principaux indicateurs de la science et de la technologie, 2017.

DOCUMENT 4

Les services regroupent l'essentiel des salariés du secteur du numérique : en 2016, sur les 694 000 salariés des entreprises du numérique, seulement 60 000 travaillent dans l'industrie. En particulier, les entreprises de programmation et de conseil en informatique emploient près de la moitié de l'effectif des entreprises du numérique (47%). L'emploi dans les services fait preuve d'un fort dynamisme : le nombre de personnes employées dans les services informatiques a crû de 52 % entre 2000 et 2015, tandis que la fabrication des TIC¹ et les télécommunications ont perdu respectivement 52 % et 32 % d'emplois sur la période. [...] Les entreprises du numérique emploient 22 % de l'emploi R&D² et 27 % des chercheurs en entreprise en France. La part des chercheurs dans les effectifs des entreprises du numérique est d'ailleurs deux fois plus élevée que dans les autres secteurs. Ce fort recours à l'emploi qualifié incite les entreprises du numérique à utiliser les aides indirectes à la R&D qui soutiennent les dépenses de personnel.

Source : d'après Benjamin HADJIBEYLI, Maxence LAUMONIER, « De forts besoins encapital humain pour l'innovation dans le numérique », Ministère de l'économie et des finances, n°90, septembre 2019.

1 : TIC : Technologies de l'information et de la communication.

2 : R&D : Recherche et développement.